

# Le DROIT OUVRIER

**DROIT DU TRAVAIL - PRUD'HOMIE - SÉCURITÉ SOCIALE**

## Sommaire

## DOCTRINE

43<sup>e</sup> colloque organisé par la Commission de droit social du SAF - 1<sup>er</sup> décembre 2018

### DIGITALISATION DU TRAVAIL – DES SOURIS ET DES HOMMES

**David Métin** : Introduction générale

**Marie-France Mazars** : De la souveraineté de l'individu sur ses données personnelles à l'heure du RGPD

**Antoine Duarte** : Déconnecter les sphères personnelle et professionnelle : un leurre clinique et politique

**Rachel Spire** : Hyperconnexion et contrat de travail : quand les sphères personnelle et professionnelle se confondent

**Delphine Borgel** : La communication des syndicats et des représentants du personnel à l'ère du numérique

**Frédéric Doniczka** : Les conséquences des transformations digitales et organisationnelles sur les métiers et la santé des salariés

**Alexandre Perrin** : Mondialisation digitale des groupes et de leurs filiales : les enjeux pour les salariés et leurs représentants

**Isabelle Taraud** : Défendre le salarié quand la digitalisation intensifie la mondialisation

**Eric Alt** : Le contentieux à l'épreuve du numérique

**Aline Chanu** : Enjeux démocratiques de la justice numérique

## JURISPRUDENCE

*Voir notamment*

Quid d'un accord collectif d'entreprise exclusivement applicable aux salariés ayant la nationalité d'un pays tiers à l'Union européenne ?

**Cour d'appel de Paris 4 octobre 2018** - Note Sandrine Maillard-Pinon (p.177)

Non prise en compte du temps de trajet domicile - lieu d'intervention du salarié itinérant : une législation nationale toujours déficiente

**Cour de cassation (Ch. Soc.) 30 mai 2018** - Note Marianne Girier-Timsit (p.183)



## MARS 2019

43<sup>e</sup> colloque organisé par la Commission de droit social du SAF  
1<sup>er</sup> décembre 2018

## DIGITALISATION DU TRAVAIL DES SOURIS ET DES HOMMES

<b>Introduction générale</b> par <b>David Métin</b> , avocat du Barreau de Versailles .....	121
<b>De la souveraineté de l'individu sur ses données personnelles à l'heure du RGPD</b> par <b>Marie-France Mazars</b> , Doyen honoraire de la Cour de cassation, Vice-président délégué de la CNIL .....	123
<b>Déconnecter les sphères personnelle et professionnelle : un leurre clinique et politique</b> par <b>Antoine Duarte</b> , psychologue et chercheur à l'Institut de psychodynamique du travail (IPDT-ASTI) ....	128
<b>Hyperconnexion et contrat de travail : quand les sphères personnelle et professionnelle se confondent</b> par <b>Rachel Spire</b> , avocate au Barreau de Paris .....	135
<b>La communication des syndicats et des représentants du personnel à l'ère du numérique</b> par <b>Delphine Borgel</b> , avocate au Barreau de Paris .....	141
<b>Les conséquences des transformations digitales et organisationnelles sur les métiers et la santé des salariés</b> par <b>Frédéric Doniczka</b> , intervenant en santé au travail .....	148
<b>Défendre le salarié quand la digitalisation intensifie la mondialisation</b> par <b>Isabelle Taraud</b> , avocate du Barreau du Val-de-Marne .....	154
<b>Mondialisation digitale des groupes et de leurs filiales : les enjeux pour les salariés et leurs représentants</b> par <b>Alexandre Perrin</b> , expert auprès des comités d'entreprise .....	160
<b>Le contentieux à l'épreuve du numérique</b> par <b>Éric Alt</b> , Juge départiteur, membre du Syndicat de la magistrature.....	164
<b>Enjeux démocratiques de la justice numérique</b> par <b>Aline Chanu</b> , Avocate au Barreau de Paris, membre de la Commission de droit social du SAF .....	169

### Document

Trois magistrats de la Cour de cassation renvoyés devant la formation disciplinaire du CSM - Communiqué de l'UGICT-CGT .....	172
--	-----

### Jurisprudence

CONGÉS PAYÉS – Acquisition – Preuve du nombre de jours acquis reposant sur l'employeur. <b>COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 24 novembre 2018 (p. n° 17-18.753)</b> .....	174
Note <b>Clément Geiger</b> , Conseiller confédéral, DLAJ .....	174
CONTRAT DE TRAVAIL – Exécution – Salarié licencié et dispensé d'exécuter son préavis – Restitution pendant le préavis du véhicule et du matériel professionnels restant en sa possession – Droit au remboursement des frais de déplacement engagés pour l'intérêt de son employeur dans le cadre de leurs relations contractuelles. <b>COUR D'APPEL DE METZ (Ch. Soc. – Sect.) 31 juillet 2018 (RG n° 17/00.182)</b> .....	175
Note <b>Karim Hamoudi</b> , Avocat au Barreau de Paris .....	176

DISCRIMINATIONS – Accord collectif – Salariés de nationalité étrangère à l'Union européenne – Affectation sur certaines lignes en rapport avec la langue et la culture de leur État de nationalité étant prioritaire au traitement de leurs *desiderata* de vols – Rythme de travail spécifique – Différence de traitement ne constituant pas une exigence proportionnée et justifiée par des éléments étrangers à toute discrimination – Nullité de l'accord.

**COUR D'APPEL DE PARIS (Pôle 6 – Ch. 2) 4 octobre 2018 (n° RG 17/16479)** ..... 177  
 Note **Sandrine Maillard-Pinon**, Maître de conférences à l'Université Paris-Sud ..... 179

DURÉE DU TRAVAIL – Salariés itinérants – Trajet domicile-premier lieu de travail – Régime 1/ Au regard de la rémunération du temps de travail – Temps de travail effectif (non) – Temps dépassant le temps normal de trajet devant faire l'objet d'une contrepartie en repos ou financière – 2/ Au regard de la durée maximale de travail et des périodes minimales de repos – Temps de travail effectif (non).

**COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 30 mai 2018 (p. n° 16-20.634, Publié)** ..... 183  
 Note **Marianne Girier-Timsit**, Conseillère confédérale, DLAJ ..... 184

SYNDICATS PROFESSIONNELS – Représentant de la section syndicale – Désignation – Respect du critère de transparence financière des syndicats – Obligation de certification et de publicité des comptes des organisations syndicales et professionnelles – Documents comptables prévus par la loi ne constituant que des éléments de preuve de cette transparence (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> espèces) – Possibilité de publication sur une page Facebook publique ouverte et accessible à tous (1<sup>ère</sup> espèce).

Première espèce **COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 17 octobre 2018 (p. n° 18-60.030, Publié)** ..... 187  
 Deuxième espèce **COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 17 octobre 2018 (p. n° 17-19.732, Publié)** ..... 188  
 Note **Claudy Ménard**, Formateur syndical ..... 188



## RPDS 887 MARS 2019

AU SOMMAIRE :

*Dossier :*

### LES CONVENTIONS DE FORFAIT

*Fiche pratique :*

**Saisie des rémunérations :  
quelles limites ? (barème 2019)**

*L'actualité juridique :*

**Sommaires de jurisprudence**

Commande et abonnement à 263, rue de Paris, case 600, 93516 Montreuil cedex ou sur notre site Internet [www.nvo.fr](http://www.nvo.fr)  
 Prix du numéro : 7,50 euros (+ forfait de 3 euros par envoi). Abonnement : 9 euros par mois ou 108 euros par an incluant la RPDS papier et son supplément Internet (RPDS numérique + le guide droit du travail en actualisation permanente + la veille juridique).

## ERRATUM

Dans le commentaire de Marie-France Bied-Charreton relatif à l'arrêt de la Cour d'appel de Versailles du 29 novembre 2018, publié dans le numéro de février, il convient de lire (p. 106) : « *sa restriction est injustifiée* » et non pas « *sa restriction n'est pas injustifiée* ».

## BULLETIN D'ABONNEMENT

(annuel, 12 numéros)

---

Nom : ..... Prénom : .....

Profession ou fonctions (facultatif) : .....

.....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

---

Bulletin à retourner :

**DROIT OUVRIER - Service Abonnements**

263, rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tél.: 01 55 82 81 98

*avec un chèque à l'ordre de : « Droit Ouvrier » CCP n° 1 1779.430 Paris*

Tarifs : France : ..... **105 euros**  
Étranger : ..... **137 euros**  
Adhérent CGT ou étudiant : ..... **82 euros**

---

Pour la rédaction uniquement, adresser les propositions de contribution,  
l'envoi de la jurisprudence à :

**de préférence par mail : [droitouvrier@cgt.fr](mailto:droitouvrier@cgt.fr),**

à défaut : Secteur DLAJ Droit Ouvrier 263 rue de Paris, 93516 MONTREUIL CEDEX

Tél.: 01 55 82 82 11